

États financiers

Office de commercialisation des produits forestiers du Nord

Le 31 mars 2021

## Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
États des résultats et de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6 - 10
Annexe des revenus et dépenses - Pépinière	11



Grant Thornton LLP Suite 500, Harbourview Place 275 rue Main Street Bathurst, NB E2A 1A9

T (506) 546-6616 F/Tc (506) 548-5622 E/Cé Bathurst@GrantThornton.ca www.GrantThornton.ca

## Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de l'Office de commercialisation des produits forestiers du Nord

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Office de commercialisation des produits forestiers du Nord («l'Office»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, y compris un résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office de commercialisation des produits forestiers du Nord au 31 mars 2021, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de ces états financiers de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Office ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Office.



### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de présenter un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Office.
- Nous évaluons le caractère approprié des conventions comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations connexes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de la continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Office à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bathurst, Nouveau-Brunswick le 23 juin 2021

Comptables professionnels agréés

Great Thornton LLP

## Office de commercialisation des produits forestiers du Nord États des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars	2021		2020
Vente de bois (Note 11)	\$ 8,946,419	\$ 1	10,077,194
Coût du bois acheté (Note 11)	8,946,419		10,077,194
Bénéfice brut	-	41.	-
Autres revenus (pertes) Frais de redevances (Note 11) Revenu de subventions (Note 14) Redevances de gestion forestière (Note 7) Sylviculture (Note 9) Intérêt Transfert aux redevances de gestion forestière différées (Note 7) Gain sur vente d'actifs	6,875 1,228,537		295,146 4,621 165,803 875,491 5,002 (43,601) - 1,302,463
Dépenses Publicité et promotion Amortissement Cotisations et frais Électricité et chauffage Assurance (Note 13) Intérêts et frais bancaires Fournitures de bureau et affranchissement Honoraires professionnels Impôts fonciers Réparations et entretien Salaires Téléphone Déplacements	1,228,537  545 2,455 7,247 3,323 4,055 2,096 4,256 11,972 4,475 2,953 89,770 4,851 7,940 145,938		3,082 2,434 7,412 3,568 3,990 2,081 1,710 10,250 4,743 2,643 98,565 5,884 13,690 160,052
Activités de gestion forestière Activités de sylviculture (Note 9) Dépenses de gestion forestière (Note 7)  Excédent des revenus sur les dépenses	828,446 123,572 952,018 \$ 130,581	<u></u>	875,491 122,203 997,694 144,717
Actif net, début de l'exercice	\$ 928,037	\$	783,320
Excédent des revenus sur les dépenses	130,581		144,717
Actif net, fin de l'exercice	\$ 1,058,618	\$	928,037

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers.

## Office de commercialisation des produits forestiers du Nord État de la situation financière

31 mars	2021	2020
Actif		
Court terme		
Encaisse	\$ 709,005	\$ 555,380
Investissements (Note 3)	186,265	104,719
Débiteurs (Note 4)	70,108	196,846
Frais payés d'avance	42,750	15,474
Tranche de l'effet à recevoir échéant à moins d'un an	-	49,918
	1,008,128	922,337
Effet à recevoir (Note 5)	<del>(4</del> 0	
Immobilisations (Note 6)	199,046	214,020
	\$ 1,207,174	\$ 1,136,357
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	\$ 30,768	\$ 67,506
Taxe de vente harmonisée à payer	-	4,214
Tranche de la dette à long terme échéant à		
moins d'un an	24,000	24,000
	54,768	95,720
Redevances de gestion forestière différées (Note 7)	48,788	43,600
Dette à long terme (Note 8)	45,000	69,000
	148,556	208,320
Actif net	7	202.55-
Actif net	<u>1,058,618</u>	928,037
	\$ 1,207,174	\$ 1,136,357
	3 11-2.1.1.1	<del>y 1,100,001</del>

Au nom du conseil d'administration

Président

Membre du conseil d'administration

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers.

## Office de commercialisation des produits forestiers du Nord État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars		2021		2020
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents d	de tré	sorerie		
Activités d'exploitation				
Excédent des revenus sur les dépenses Amortissement Gain sur vente d'actifs	\$	130,581 7,672 (6,875)	\$	144,717 7,091
		131,378		151,808
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de fonctionnement Débiteurs		126,738		20.247
Frais payés d'avance		(27,276)		29,347 (1,472)
Créditeurs et charges à payer		(40,952)		(83,835)
Redevances de gestion forestière différées	-	5,188	<del>.</del>	43,600
		195,076	,	139,448
Activités de financement				
Remboursement de la dette à long terme	_	(24,000)	V	(13,000)
Activités d'investissement				
Augmentation des investissements Effet à recevoir		(81,546)		(51,051)
Produit sur disposition d'immobilisations		49,918 20,000		49,918
Achats d'équipement	2	(5,823)		(9,961 <u>)</u>
		(17,451)	<u> </u>	(11,094)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		153,625		115,354
Trésorerie et équivalents de trésorerie Début de l'exercice	_	555,380		440,026
Fin de l'exercice	\$	709,005	\$	555,380

Voir notes et annexes afférentes aux états financiers.

# Office de commercialisation des produits forestiers du Nord Notes aux états financiers

Le 31 mars 2021

#### 1. Nature des activités

L'Office fonctionne en vertu des règlements 2005-141 et 2005-142 de la Loi sur les produits naturels pour les propriétaires et producteurs de lots boisés de la province du Nouveau-Brunswick. Les membres de l'Office ont démissionné le 27 janvier 2010. Le règlement 2005-142 a été mis en suspens par le règlement 2010-59 en vigueur le 15 avril 2010. La Commission des produits forestiers du Nouveau-Brunswick a exercé les pouvoirs de l'Office en vertu de l'ordonnance 2010-510 à compter de février 3, 2010 au 27 mai 2014, date à laquelle l'Office a repris ses activités en vertu des règlements 2005-141 et 2013-81.

L'Office est chargé d'administrer les ventes de bois des propriétaires de boisés à diverses usines de pâte à papier et scieries. En plus des revenus résultant de ces opérations, l'Office reçoit des frais de redevances des usines pour le bois acheté directement par elles. L'Office est également chargé d'administrer les opérations de sylviculture pour les propriétaires de lots boisés. L'Office est une organisation à but non lucratif et est exonérée d'impôts en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

#### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers du l'Office sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les conventions comptables adoptées par l'Office et utilisées pour la préparation de ces états financiers sont décrites ci-dessous.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes bancaires.

#### Constatation des revenus

L'Office suit la méthode du report pour comptabiliser les apports qui comprend les subventions et les redevances de gestion forestière. Les apports affectés telles que les redevances de gestion forestière sont accumulées à titre de financement différé dans l'état de la situation financière et comptabilisées à titre de produits dans l'année au cours de laquelle les dépenses connexes sont effectuées. Les apports d'immobilisations sont inclus dans les apports reportés et sont amortis aux revenus au même taux et sur la même base que l'amortissement des immobilisations connexes.

Les ventes de bois et les revenus de prélèvement sont constatés lors de la livraison aux usines. Les revenus de sylviculture sont comptabilisés lorsque la charge correspondante a été engagée.

#### **Utilisation des estimations**

En vertu des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction est tenue de faire des estimations et des hypothèses pour préparer les états financiers. Ces estimations sont fondées sur les meilleures connaissances de la direction sur les événements actuels et les mesures que l'Office pourrait entreprendre à l'avenir. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés à la date de clôture ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations et des hypothèses utilisées.

Les principales estimations sont la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations.

# Office de commercialisation des produits forestiers du Nord Notes aux états financiers

Le 31 mars 2021

#### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### Amortissement

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif en fonction des taux suivants:

Bâtiments	5%
Équipement	20%
Système de chauffage	5%
Améliorations locatives	5%
Asphaltage	7%
Véhicules	30%

Seule la moitié du taux est appliquée l'année de l'acquisition.

#### Aide gouvernementale

L'Office comptabilise l'aide gouvernementale reliés aux dépenses courantes dans l'état des résultats à titre de revenu de subventions. Lorsque l'aide gouvernementale reçue se rapporte à des dépenses d'une période future, l'Office reporte l'aide et la comptabilise dans l'état des résultats au fur et à mesure que les dépenses connexes sont engagées. Lorsque l'aide gouvernementale se rapporte à l'acquisition d'immobilisations, l'Office déduit l'aide du coût des immobilisations connexes.

#### 3. Investissements

Les placements comprennent \$20,000 détenus dans un certificat de placement garanti à 1.40% dont l'utilisation est restreinte. Le tiers fournisseur de service de paie exige que ce dépôt soit maintenu pour sécuriser les paiements hebdomadaires de la paie. Le reste des fonds est constitué de CPG encaissables d'un an portant intérêt à 0.25% par année.

4. Débiteurs	<u>2021</u>	2020
Comptes clients TVH à recevoir	\$ 68,320 1,788	\$ 196,846 
	\$ 70,108	\$ 196,846

#### 5. Effet à recevoir

Au cours de l'exercice 2019, l'Office a vendu la pépinière et toutes les immobilisations connexes pour un produit total de \$125,000, dont \$99,836 sous forme d'un billet à ordre à recevoir. Le billet a été remboursé en versements semestriels de \$24,959, le dernier versement a été effectué le 4 février 2021.

## Office de commercialisation des produits forestiers du Nord Notes aux états financiers

Le 31 mars 2021

6. Immobilisations						<u>2021</u>		2020
		<u>Coût</u>	Amo	rtissement <u>cumulé</u>		Valeur _nette		Valeur <u>nette</u>
Terrain Bâtiments Équipement Asphaltage	\$	125,464 153,948 344,289 1,595	\$	103,525 321,381 1,344	\$	125,464 50,423 22,908 251	\$	138,590 53,077 22,083 270
	\$	625,296	\$_	426,250	<u>\$</u>	199,046	\$_	214,020
7. Redevances de gestion f	oresti	ère différé	es	1157 332 platomy week		2021		2020
Redevances de gestion forestiène Revenu des redevances sur la Moins: frais de gestion forestiène	gestic			uverture		43,600 128,761 123,573)	\$	165,803 122,203
					\$	48,788	\$	43,600

Les redevances de gestion forestière perçues doivent être utilisées uniquement pour les dépenses de gestion forestière. Le solde restant à la fin de l'exercice peut être utilisé pour les dépenses de gestion forestière futures.

### 8. Dette à long terme

Opportunités Nouveau-Brunswick, emprunt sans intérêt, garanti par une première charge flottante sur tous les actifs. À compter de mars 2021, les paiements mensuels sont passés de \$1,000 à \$2,000 par mois.

### 9. Programme de sylviculture

Ci-dessous, un résumé du financement reçu pour le programme de sylviculture ainsi que les coûts associés au programme.

	Revenu	<u>Dépenses</u>
Financement de la sylviculture – M.R.N.	\$ 807,704	\$ 
Contribution des propriétaires de lots		
boisés - semis	20,742	( <del>/1</del> )
Redevances de gestion forestière	123,572	. <del>**</del> :
Éclaircie pré-commerciale	The state of the s	314,416
Nettoyage de plantation		133,218
Préparation du site	-	69,514
Planter	-	90,604
Semis	-	64,028
Plans de gestion		18,939
Activités de récolte alternatives	₩8	83,429
Dépenses générales et administratives (19%)	 	177,870
	\$ 952,018	\$ 952,018

### Office de commercialisation des produits forestiers du Nord Notes aux états financiers

Le 31 mars 2021

#### 10. Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Office et la nature des risques auxquels il peut être exposé sont les suivants:

#### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix. L'Office n'est pas exposé à des risques de change et de taux d'intérêt importants.

#### Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier individuel ou son émetteur, ou facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Office est exposé à un autre risque de prix en raison de ses placements cotés sur un marché actif.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de l'Office exposés au risque de crédit comprennent les comptes débiteurs. L'Office atténue le risque de crédit associé à ses créances en surveillant activement les soldes impayés.

Des concentrations de risque de crédit existent si un certain nombre de clients sont engagés dans des activités économiques similaires ou sont situés dans la même région géographique, et indiquent la sensibilité relative de la performance de l'Office aux développements affectant un segment particulier de clients ou une région géographique. Le risque de crédit géographique existe pour l'Office en raison du fait que la plupart de ses activités sont principalement exercées dans la région nord du Nouveau-Brunswick. L'exposition au risque de crédit associée aux activités de ces clients peut être directement influencée par une dégradation des conditions économiques dans cette région.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Office éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Pour atténuer ce risque, l'Office surveille régulièrement en interne ce niveau de liquidité.

#### 11. Ventes et achats de bois

Les ventes brutes de bois et les achats liés aux activités avec certaines scieries ne sont pas inclus dans l'état des résultats. Un accord verbal est en place entre les parties exigeant uniquement le paiement de frais de redevances, ce qui représente la vente nette. Le montant de ces frais de redevances direct est inclus dans les frais de redevances constatés à l'état des résultats sous autres revenus et s'élevait à \$76,085 pour l'exercice (\$111,244 en 2020).

# Office de commercialisation des produits forestiers du Nord Notes aux états financiers

Le 31 mars 2021

#### 12. Impact de la COVID-19

La propagation de la COVID-19 a gravement affecté de nombreuses économies locales à travers le monde. Dans de nombreux pays, dont le Canada, les entreprises sont contraintes de cesser ou de limiter leurs activités pour des périodes longues ou indéterminées. Les mesures prises pour contenir la propagation du virus, notamment les interdictions de voyager, les quarantaines, la distanciation sociale et les fermetures de services non essentiels ont déclenché des perturbations importantes pour les entreprises et les organisations du monde entier, entraînant un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont également connu une grande volatilité et un affaiblissement important. Le gouvernement et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales pour stabiliser les conditions économiques.

L'Office n'a subi aucun impact significatif sur ses opérations en raison de la pandémie et la direction a déterminé que ces évènements sont des évènements ultérieurs non ajustés. Par conséquent, la situation financière et les résultats d'exploitation n'ont pas été ajustés pour refléter leur impact.

#### 13. Polices d'assurance

Les couvertures des polices d'assurance sont les suivantes:

Déductible	Limite
\$ 1,000	\$ 432,000
\$ 1,000	\$ 100,000
\$ 2,500	\$ 5,000,000
·	\$ 2,000,000
	\$ 1,000 \$ 1,000 \$ 2,500

#### 14. Subventions gouvernementales

#### Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)

L'Office a demandé et a reçu un prêt renouvelable de \$40,000 dans le cadre des programmes d'intervention COVID du gouvernement du Canada. Dans le cadre du programme CUEC, 25% du prêt sera admissible à une remise de prêt, jusqu'à concurrence de \$10,000, si le prêt est entièrement remboursé au plus tard le 31 décembre 2022. À la fin de l'exercice, \$30,000, ce qui représente le montant remboursable du prêt, a été entièrement remboursé et, par conséquent, \$10,000 ont été comptabilisés en tant que revenu de subventions dans l'état des résultats.

#### Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)

L'Office s'est qualifié pour un financement du gouvernement fédéral dans le cadre de la Subvention salariale d'urgence du Canada («SSUC»). Dans le cadre du programme SSUC, l'Office a droit à une subvention égale à 75% du salaire d'un employé – jusqu'à un montant fixe par semaine. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2021, l'Office a reçu des subventions salariales en vertu de la SSUC totalisant \$24,727. Ces subventions ont été comptabilisées en tant que revenu de subventions dans l'état des résultats.